FONTENAY-EN-PARISIS

AGENDA FONTENAYSIEN JANVIER 2023

3 Rentrée scolaire

Ramassage des 11 déchets végétaux et sapins naturels

Sortez vos containers la veille au soir

Randonnée

RDV sur le parking du stade

17 *Luzarches, autour de Luzarches - 8h00*
22 *Chauvry, forêt de Montmorency - 8h00*
28 *L'Isle Adam, forêt de L'Isle Adam - 8h00*

21 Galette CCAS

de 14h30 à 17h00
au foyer polyvalent

Football - Matches

8 *Séniors 1 FFC / Beauchamp AS - 14h30*
15 *Anciens FFC / Pierrelaye FC - 9h45*
15 *Séniors 2 FFC 2 / Frettoise ES - 14h30*
22 *+45 ans FFC / Cergy Portugais - 9h45*
22 *Séniors 1 FFC / Champagne SFC 95 2 - 14h30*

27 Rugby Match

FRCL / Les Verts Galants - 19h30

Recensement citoyen

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Présentez-vous en mairie avec votre pièce d'identité et votre livret de famille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inscription au CCAS

Vous avez 65 ans ou plus? Vous êtes éligible pour devenir bénéficiaire du CCAS.
Le CCAS participe aux actions menées dans le domaine du développement social de la population. Si vous êtes intéressés, rendez-vous en mairie pour vous inscrire.

Horaires de la mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 8h30 - 12h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Pour toutes urgences survenues le week-end, vous pouvez contacter

l'astreinte de la mairie :	01 34 71 11 07
la police intercommunale :	08 00 88 81 23
la gendarmerie de Louvres :	01 30 29 39 70

ISSN 2680-9168

La lettre du Maire

FONTENAY-EN-PARISIS

DÉCEMBRE 2022

Liste des délibérations

Délibérations du Conseil Municipal du 19 décembre 2022

Délibération n°2022/058 : Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Délibération n°2022/059 : Décision modificative n°3 - Budget communal 2022

Délibération n° 2022/060 : Régularisation des amortissements pour des biens acquis entre 2006 et 2012 :

Délibération n°2022/061 : Versement de la subvention au C.C.A.S.

Délibération n°2022/062 : Versement de la subvention à la Caisse des Ecoles

Délibération n°2022/063 : C.A.R.P.F. – Recrutement de 2 agents de police municipale

Délibération n°2022/064 : C.A.R.P.F. - Approbation et autorisation de signature de l'avenant au règlement de mise en commun des moyens destinés au fonctionnement des systèmes d'information, entre la commune de Fontenay-en-Parisis et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

Délibération n°2022/065 : Charte informatique

Délibération n°2022/066 : Modification Contrat d'Aménagement Régional

Délibération n°2022/067 : C.A.R.P.F. - Demande de fonds de concours pour le Contrat d'Aménagement Régional

Délibération n°2022/068 : Val d'Oise Territoires - Demande de subvention pour le terrain multisports

Délibération n°2022/069 : Val d'Oise Territoires - Demande de subvention portant sur le terrain de football en gazon synthétique

Délibération n°2022/070 : Région Ile de France - Demande de subvention portant sur le terrain de football en gazon synthétique

Délibération n°2022/071 : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2023 - Demande de subvention pour le terrain de football en gazon synthétique.

Délibération n°2022/072 : C.A.R.P.F. - Demande de fonds de concours pour le terrain de football en gazon synthétique

Délibération n° 2022/073 : Signature de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.) entre la Caisse d'allocation familiale (C.A.F.) et la commune de Fontenay-en-Parisis pour la période 2023-2027

Délibération n°2022/074 : Prorogation des règlements de service pour l'accueil de loisirs «la Farandole» et l'Accueil Préados

Délibération n°2022/075 : Prorogation ELRES - Règlement de service et avenant n°3

ACTUALITÉS DE LA VIE MUNICIPALE FONTENAYSIENNE

UN NOËL DE GOURMANDISES

C'est le titre du spectacle organisé le jeudi 1er décembre par le Relai Petite Enfance à destination des assistantes maternelles et des enfants fréquentant le Lieu d'Accueil Enfants Parents. Les petits accompagnés de leur nourrice ou de leurs parents ont ainsi suivi le périple de Praline, une pâtissière désirant faire un gâteau pour le Père Noël. Partie au pays des gourmandises à la découverte des gâteaux du monde entier. Un très joli spectacle avec des marionnettes plus gourmandes les unes que les autres.

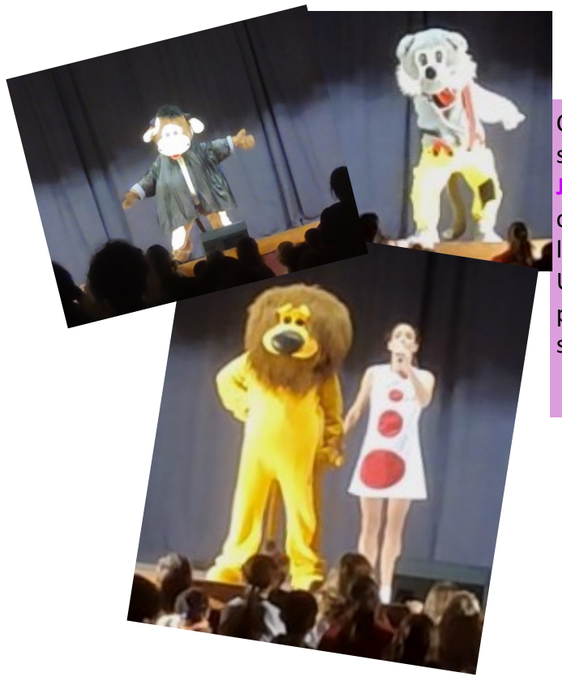

C'est au foyer polyvalent qu'étaient conviés les enfants, samedi 3 décembre, pour participer à **LA FOLLE JOURNÉE DE JULIE ET COMPAGNIE** : un spectacle pétillant mêlant les chansons de dessins animés accompagnées sur scène de leurs personnages emblématiques.
Une représentation très appréciée par les enfants et leurs parents, qui ne se sont pas privés d'accompagner Julie dans son tour de chant.

Samedi 10 décembre, ce sont les élèves de l'école élémentaire qui sont montés sur la scène de la salle Jean Dreville pour leur spectacle de fin d'année. C'est devant une salle comble que les enfants ont évolué, classe après classe, pour le plus grand plaisir de leur famille venue les applaudir. Félicitations à tous pour cette très belle représentation.

Le **PÈRE NOËL** a rendu visite aux enfants de l'école maternelle vendredi 16 décembre au matin, avec les bras chargés de cadeaux. Les petits se sont vu offrir des trottinettes et autres cadeaux collectifs, tandis que les parents d'élèves élus leur ont offert à chacun un sac surprise contenant un cadeau et des chocolats. Les grands n'ont pas été oubliés, puisqu'ils ont eu la surprise de sa visite en fin de matinée dans leur classe respective pour leur remettre à chacun un livre.

C.C.A.S.

Les bénéficiaires du C.C.A.S. ont été accueillis samedi 17 décembre dans la salle Simone Veil, pour la remise de leur colis de Noël par les élus, mais également par les jeunes de l'Accueil Préados qui avaient concocté un buffet apéritif pour les accueillir et leur permettre de passer un agréable moment de partage.

CRÈCHE CHABULLON OUVERTURE

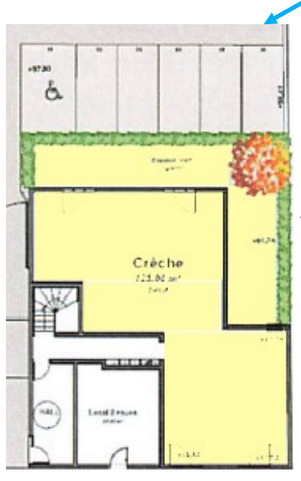

Le projet des 28 logements collectifs de la rue Albert Galle comporte la réalisation d'une **micro crèche de 12 berceaux**. Après consultation, la gestion de cet équipement est confiée à l'I.F.A.C. (Institut de Formation d'Animation et de Conseil).
L'I.F.A.C. dispose aujourd'hui de plusieurs écoles de formation aux métiers de la petite enfance, et gère une trentaine d'établissements petite enfance à travers la France (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfants Parents). Cette micro crèche de 125 m², avec un espace extérieur clôturé de 24 m² , doit ouvrir ses portes en septembre 2023 avec une plage horaire de 7h30 à 19h00.
Les dossiers de demande de place en crèche municipale seront à retirer en mairie à compter du 6 mars 2023 pour une date de dépôt limite fixée au 14 avril 2023. Les places seront attribuées en fonction des critères retenus en Conseil Municipal .

Expression des conseillers municipaux de l'opposition :

FONTENAY NOTRE HISTOIRE NOTRE AVENIR
BETONNAGE DES ESPACES VERTS FERMETURE DE LA ROUTE DE GOUSSAINVILLE MODIFICATION DU PLU SANS AUCUNE CONCERTATION ET MAINTENANT L'OPPOSITION MUSELEE QUAND TIENDREZ VOUS VOTRE PROMESSE ELECTORALE DE TRANSPARENCE Mr LE MAIRE ?